République Tchèque: demande d'adhésion du 17 janvier 1996 et partenariat

1997/2180(COS) - 14/09/2000

La commission a adopté le rapport de M. Jürgen SCHRÖDER (PPE-DE, D) sur la demande d'adhésion de la République tchèque à l'UE et l'état d'avancement des négociations. La commission reconnaît que la République tchèque est dans le peloton de tête des pays candidats à l'adhésion. De plus, le pays a récemment fait des efforts pour accélérer le processus d'alignement avec l'acquis communautaire. Toutefois, la commission fait état de ses préoccupations quant aux normes environnementales, et invite le gouvernement à prendre des mesures dans les domaines de la préservation de la qualité de l'eau et de la lutte contre la pollution industrielle. Elle souligne aussi la nécessité de garantir un haut niveau de sécurité dans les centrales nucléaires. De plus, la tentative du gouvernement tchèque de reporter à la fin de l'an 2002 la libéralisation du marché national des télécommunications suscite quelques inquiétudes. Enfin, la commission attire l'attention sur les problèmes du tourisme sexuel, de la prostitution enfantine et de la traite des femmes dans la région frontalière entre l'Allemagne et la République tchèque.